

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 74 (1966)
Heft: 3

Artikel: Un grand archéologue du siècle dernier : Frédéric-Louis Troyon (1815-1866)
Autor: Rapin, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-56325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un grand archéologue du siècle dernier : Frédéric-Louis Troyon (1815-1866)

Il y a juste cent ans, mourait à Lausanne, le 30 octobre 1866, Frédéric-Louis Troyon. Si nous évoquons ici cet anniversaire, c'est pour rendre hommage à la mémoire de celui qui fut un grand archéologue, auquel notre pays et la science doivent tant.

Nous ne présenterons pas ici une biographie complète de Frédéric Troyon, mais nous nous bornerons à évoquer brièvement les principales étapes d'une vie étonnamment remplie. Il naquit en 1815, au sein d'une famille étroitement unie et profondément chrétienne. Son père, Léonard Troyon, était propriétaire du domaine de Bel-Air, dont on voit encore la belle maison, à gauche de la route Lausanne-Echallens, peu avant le village de Cheseaux. Le rêve de M. Troyon père était de voir son fils devenir pasteur, à Cheseaux si possible. Un événement assez banal allait en décider autrement. En effet, le 28 mars 1838, le jeune étudiant en théologie se promenait sur le domaine de Bel-Air, quand il remarqua un laboureur mettre au jour une tombe ancienne. Aussitôt intéressé, il fit dégager le squelette avec précaution, notant chaque particularité avec le plus grand soin. Il poursuivit ses précieuses observations, lorsque d'autres sépultures apparurent aux alentours. Profitant de ses vacances durant trois étés consécutifs (1838-1840), il eut bientôt fouillé, inventorié et décrit cent soixante-deux tombeaux et récolté une riche moisson d'objets divers (armes, agrafes, boucles, bracelets, vases, etc.). La commune de Lausanne — sur le territoire de laquelle se trouve Bel-Air — venait de connaître sa première nécropole barbare, et une vocation aussi irrésistible qu'envahissante était née !

Frédéric Troyon s'intéressa immédiatement et passionnément à ces hommes dont il venait de troubler les sépultures. Il commença par recenser les antiquités de notre canton, en dépouillant la *Feuille du Canton de Vaud*, le *Conservateur Suisse*, le *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, publié par le D^r Levade à Lausanne, en 1824, bref en parcourant

toute la littérature alors existante. Il consigna le premier résultat de ses recherches dans sa *Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne*.

Entre-temps, la Société d'histoire de la Suisse romande avait créé une « commission archéologique » groupant notamment M. Genton, juge d'appel, A. Baron, archiviste d'Etat et le jeune étudiant F. Troyon. Son premier travail fut d'adresser, le 1^{er} mars 1841, une lettre-circulaire à diverses autorités civiles et religieuses vaudoises (préfectures, municipalités, corps pastoral). Ces dernières étaient priées de répondre à diverses questions bien précises, relatives aux éventuelles découvertes qu'elles auraient pu connaître. Les réponses furent nombreuses, souvent empressées et intéressantes ; elles furent heureusement conservées sous forme d'un « recueil » déposé actuellement au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne. Cette deuxième récolte de renseignements fit l'objet d'une « Notice sur les antiquités du canton de Vaud », qui trouva place dans l'ouvrage préparé par Louis Vulliemin, *Der Canton Waat* (Collection « Gemälde der Schweiz », XIX. Band, 1. Theil, 1847), p. 39 et ss.

Toujours plus absorbé par ses recherches archéologiques, Frédéric Troyon renonça en 1843 à ses études de théologie. Son père ne vit certainement pas cette décision d'un œil favorable ; il dit d'ailleurs à Louis Vulliemin : « Quel jugement vont porter les gens de mon village quand, au lieu de leur présenter mon fils avec le titre sous lequel eux aussi aimaient à se le figurer (c'est-à-dire pasteur à Cheseaux), je serai réduit à dire qu'il s'est fait... antiquaire ? » Plus tard aussi, cet excellent père dut éprouver de réelles inquiétudes en voyant son fils courir l'Europe et adresser à Bel-Air de lourdes caisses d'ossements, d'objets archéologiques ou de moulages car, dit-il un jour : « Que croyez-vous que l'on pût retirer de tout ce que renferment ces caisses, en les mettant en vente un jour de marché ? Pour moi, je suis persuadé qu'on n'en retirerait pas dix kreutzers. »

Dès 1843 donc, Frédéric Troyon se consacra entièrement à ses chères antiquités. Il parcourt la Suisse, passe à Zurich, Windisch et Bâle, visite l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Russie, multipliant ses notices, ses dessins, ses acquisitions, ses moulages, exerçant ici et là une activité rémunératrice. Au cours de ses pérégrinations, il aborda des hommes qui

surent le comprendre, l'encourager, qui lui ouvrirent les portes des collections publiques et privées. Lui-même présentait ses découvertes dans des réunions savantes ou publiait quelques notices dans diverses revues. C'est ainsi que, par exemple, il entra en contact avec son compatriote Tschudi qui lui décrivit ses découvertes en Amérique du Sud. Copenhague lui révéla la



Jeton commémorant une séance de la Société de numismatique, à Lausanne, en 1905, en bronze, diamètre 26 mm (agrandissement 2 X).

Avers : buste de Frédéric Troyon avec inscription
FR. TROYON 1815-1866.

Revers : divers objets préhistoriques avec inscription en exergue
SOC. SVISSE DE NVMISMATIQUE. LAUSANNE MCMV.

préhistoire, l'antiquité païenne, comme il l'appelait. C'est dans cette ville, en étudiant les vastes collections du Palais Royal, classées avec ordre et goût, qu'il fit ses premières expériences en archéologie comparée. En Suède, en revanche, il ne trouva pas les riches collections danoises : il fallait encore tout organiser ! Débordant d'idées et d'activités, Frédéric Troyon commença par

intéresser à sa passion le futur Charles XV et son frère, le prince Gustave, non sans succès puisque, peu après, un décret royal recommandait au peuple suédois la conservation des antiquités, sur le modèle de ce qui s'était fait dans le canton de Vaud, quelques années auparavant. Bien plus, Frédéric Troyon se préoccupa de l'ouverture d'un musée et de la fouille de trois importants *tumuli* près d'Uppsala, dont il ne vit pas l'achèvement.

Ces quelques exemples illustrent bien l'infatigable ardeur de notre compatriote. Partout où il séjournait, il savait créer un vaste courant d'intérêt pour l'archéologie et suscitait de nouvelles vocations, faisant connaître au loin les trouvailles faites dans notre pays. On en conviendra, la Suisse possédait alors un merveilleux ambassadeur.

Rentré en Suisse en novembre 1846, il eut la douleur de perdre son père, l'année suivante. Aussi dut-il songer, dès lors, à diriger l'exploitation du domaine de Bel-Air, sans pour autant renoncer à sa passion. Comme il l'avoue, il lui donnera le meilleur de son temps. En effet, on le voit partout, encourageant l'exploration du sol de la Suisse romande, répandant le goût des antiquités « nationales » par des cours ou des conférences publiques. Il classe aussi ses richesses, les inventorie, les dessine ; il prépare quelques publications, en général des monographies, qu'il complétera toujours. Il entend cependant se consacrer à un gros ouvrage, dans lequel il exposera ses vues et qu'il considérera comme l'apothéose de sa vie. Mais, devant les innombrables champs de recherches qui sans cesse s'ouvrent devant lui, sa probité scientifique lui conseille de retarder la parution de cet ouvrage, en grande partie composé, mais continuellement remanié et augmenté. Il est vrai qu'il recevait, presque chaque jour, des éléments nouveaux de ses correspondants proches ou lointains ; la recherche archéologique était en pleine évolution et, sur ces résultats, Frédéric Troyon bâtissait patiemment une nouvelle science.

Un bel exemple de ce dévouement à la cause de l'archéologie fut la découverte des habitations lacustres. On sait que, durant l'hiver 1853-1854, l'attention du D^r Keller, de Zurich, fut attirée par divers vestiges trouvés à Meilen, au bord du lac de Zurich. Il s'agissait de pilotis, d'armes, d'instruments, d'objets de parure, de céramique, qui rappelèrent immédiatement à Frédéric Troyon certaines trouvailles faites dans les tourbières de la Scandinavie.

Certes, chez nous, les riverains du Léman ou du lac de Neuchâtel avaient déjà remarqué ici et là des débris de ce genre, mais il appartient à Frédéric Troyon de les mettre en valeur, de les interpréter et de les replacer dans leur contexte. Bien plus, nommé conservateur du Musée cantonal d'antiquités en 1852, il put intervenir dans cette recherche, revêtu d'une fonction officielle, même s'il ne disposait d'aucune aide substantielle de l'Etat ou des sociétés savantes. Il explora dont les rives de nos lacs, subventionnant lui-même ses recherches, grâce à ses conférences. C'est ainsi qu'on le voit à Morges, le 21 mars 1854, appelé par un de ses correspondants qui lui avait signalé des pilotis, où il retira quelques objets, attestant l'existence d'une bourgade considérable. En compagnie d'Adolphe Morlot, il constata peu après l'existence d'autres stations en divers points des rives du lac Léman et du lac de Neuchâtel.

Une autre circonstance vint redonner une certaine actualité à ses recherches : la construction des nouvelles lignes de chemin de fer et, plus particulièrement, la préparation du tracé Yverdon-Neuchâtel, en 1859. Depuis peu, en effet, une drague ancrée devant Concise ramenait à la surface des eaux, en grand nombre, des « objets lacustres » qui allèrent enrichir les collections publiques et privées. La spéculation aidant, des faux apparurent aussi sur le marché, qui jetèrent le discrédit sur la station de Concise. Atterré par cette affaire et désireux de défendre ses idées, Frédéric Troyon organisa une fouille du 23 septembre au 19 octobre 1861, en compagnie de trois ouvriers et de deux jeunes étudiants, aidés par une drague à main, construite dans ce but. Grâce à un subside, ces recherches se révélèrent fructueuses, découvrant une station néolithique. Faute de temps et d'argent, l'exploration d'une station voisine de l'âge du bronze ne put être entreprise.

Nous aimerions rappeler ici un épisode burlesque. Comme nous l'avons dit, Frédéric Troyon s'était lié avec Adolphe Morlot qui, semble-t-il, l'en remercia en « répandant de tous côtés de fausses accusations sur mon compte », comme le dira Frédéric Troyon, qui ajoutait : « Il me poursuit de lettres anonymes... et ne néglige aucune occasion de dénigrer mes travaux scientifiques... » Cette animosité, dont nous ne connaissons pas exactement les causes, devrait prendre une certaine ampleur, à l'occasion des fouilles de Concise, trouvant même des prolongements

jusqu'auprès de la Société impériale des Antiquités de France et de la Société suisse des sciences naturelles. Le Conseil d'Etat dut même, après avoir ordonné une enquête administrative, adresser à Frédéric Troyon un vrai certificat, le lavant de tout soupçon. Mais cette « campagne » ne s'en poursuivit pas moins, avec allégresse. Le journal *Der Postheiri*, du 20 décembre 1862, publia notamment une caricature montrant Frédéric Troyon juché sur un coffre-fort et accompagné de la légende : « Défense sous peine aux savants qui ne sont pas Vaudois ou Fribourgeois, de trouver des antiquités en ces lieux », ainsi que d'autres inscriptions savoureuses, par exemple :

« Règlement du Conservateur :

I. Le musée, c'est moi.

II. Le public, c'est moi.

III. La science, c'est moi. »

Le journal sous-titrait encore : « *Wie man im Welschland um die Wissenschaft besorgt ist.* »

Un autre placard était rédigé en ces termes :

« Avec permission de M. le Maire, grande représentation, Mercredi 30 avril, à 8 heures du soir, sur la grande place de Montbenon, à Lausanne, on brûlera le mécréant Morlot avec ses bas. Il s'est permis d'avoir des accès d'indépendance et il pousse l'impudence jusqu'à se croire sur une terre de Vérité et de Liberté. Les gens bien pensants, les âmes charitables et tous les philanthropes sont invités à consacrer la cérémonie par leur présence. »

Nul doute que Frédéric Troyon fut fort affecté par ces épisodes, dignes d'un champ de foire. Il n'en fut certainement pas l'instigateur, mais la victime. Toute cette affaire ternit inutilement les dernières années de la vie de Frédéric Troyon et démontre bien, semble-t-il, l'ascendant que cet homme dynamique avait pris malgré certains esprits chagrins ou envieux.

Esprit clair et synthétique, savant rigoureux, toujours en éveil, Frédéric Troyon entretenait une importante correspondance avec les plus grands archéologues du monde. Il recevait de partout des objets ethnographiques et archéologiques qui constituèrent la belle collection privée qu'il légua à l'Etat de Vaud. Longtemps, elle fut présentée au public dans une salle spéciale de notre ancien Musée cantonal. Il était membre également des plus importantes

sociétés savantes de son temps. Jusqu'à sa mort, qui le surprit en pleine activité, à 51 ans, il travailla à préparer d'autres publications, rédigeant des notes en grand nombre. Sa veuve eut d'ailleurs le mérite de publier trois ouvrages posthumes, avec l'aide des amis de son mari.

Nous aimerions conclure en citant les lignes qu'écrivit Louis Vulliemin à la mémoire de son ami :

« ... dans notre patrie romande, le soleil du pouvoir, avouons-le, n'est pas, non plus, toujours descendu sur la tête de notre ami, de manière à y entretenir la confiance et la sécurité. Il était, il est vrai, d'un caractère indépendant ; il avait l'échine peu flexible et se montra toujours aussi étranger à l'intrigue qu'à l'art de flatter ; mais il n'en était pas moins si bon, si droit, si sensible ; il n'en aimait pas moins son pays d'un amour si vif et si désintéressé, qu'il eût été bien facile de le satisfaire. Qu'il se fût senti plus habituellement entouré de bienveillance, sa vie en eût été prolongée, et Lausanne serait aujourd'hui même en pleine possession d'une collection unique, l'une des plus belles en son genre qui soient au monde. »

Ce que nous a légué Frédéric Troyon valait bien l'hommage que nous rendons aujourd'hui à sa mémoire. Malgré le temps qui a passé, ses recherches ont gardé une indéniable valeur descriptive et statistique. Il serait donc souhaitable, dans l'intérêt même de la recherche archéologique, que l'on puisse retrouver ses notes personnelles — qui sans doute existent encore — ainsi que sa correspondance dont bien des feuillets doivent reposer dans certaines archives communales, paroissiales ou privées.

ANDRÉ RAPIN.

A. Manuscrits de Frédéric Troyon, conservés au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne :

1. *Catalogue des antiquités du Musée cantonal à Lausanne*, fait et classé par Frédéric Troyon, conservateur, du 20 décembre 1852 au [31] octobre 1866. (Avec répertoire.)
2. *Catalogue des antiquités du Musée cantonal à Lausanne*, fait et classé par Frédéric Troyon, conservateur, du 20 décembre 1852 au ... (Exemplaire personnel de Frédéric Troyon, remis à sa femme le 30.10.1866, avec coupures de textes et dessins de la main de Troyon.)

3. *Albums « Frédéric Troyon »* réunissant les planches dessinées par Troyon, illustrant les objets conservés au Musée cantonal ou ailleurs, en trois volumes.
4. *Catalogue de la collection d'antiquités de Frédéric Troyon de Bel-Air.* (En deux volumes, énumérant les objets remis à l'Etat de Vaud à la mort de Troyon.)
5. *Recueil de renseignements sur les Antiquités du canton de Vaud,* adressés au Comité archéologique de la Société d'histoire de la Suisse romande, en réponse à sa lettre-circulaire, datée de Lausanne, le 1^{er} mars 1841 et renseignements ultérieurs. (Recueil de lettres et de notices.)

B. Liste des principaux ouvrages et monographies écrits par Frédéric Troyon :

1. *Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne.* Lausanne, Marc Ducloux, 1841.
2. Bracelets et agrafes antiques.
Zeitschrift der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, drittes Heft, Zürich 1842-1843, p. 27-32.
3. En collaboration avec Adolphe Morlot :
Sur la chute de montagne qui ensevelit Tauredunum.
Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, vol. III, n^o 31, p. 281, décembre 1853.
4. Colline de sacrifices de Chavannes sur le Veyron.
Archaeologia, vol. XXXV, p. 396-408, Londres, 1854.
5. *Description des tombeaux de Bel-Air près Cheseaux sur Lausanne.* Nouvelle édition avec note préliminaire [22 avril 1856].
Lausanne, Marc Ducloux.
6. *Antiquités helvétiques de la forêt de Vernand-dessous près Lausanne.* Lausanne, Impr. Genton, Voruz et Vinet [16 décembre 1856].
7. Ossements et antiquités du lac de Moosseedorf dans le canton de Berne. Preuves que le cerf à bois gigantesques (*Cervus euryceros*, Cuvier) a vécu en Suisse en même temps que l'homme.
Bibliothèque Universelle de Genève, mai 1857.
8. *Habitations lacustres de la Suisse.*
Lausanne, Impr. Genton, Voruz et Vinet [juillet 1857].
9. *Rapport sur les collections d'antiquités et d'ethnologie du Musée cantonal de Lausanne.*
Lausanne, Impr. Georges Bridel [27 décembre 1858].

10. *Habitations lacustres des temps anciens et modernes.*
Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1^{re} série, vol. XVII, Lausanne, 1860.
11. Rapport à la Commission des Musées du canton de Vaud sur les fouilles faites à Concise du 23 septembre au 19 octobre 1861.
Nouvelliste Vaudois des 31.12.1861, 2 et 3.1.1862.
12. Rapport présenté à la Commission des Musées du canton de Vaud sur les fouilles faites à Concise du 23 septembre au 19 octobre 1861, par M. F. Troyon.
Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles, II, Lausanne, 1862.
13. *Cours de mythologie ou les révélations païennes au point de vue de la révélation*, d'après Frédéric Troyon.
Lausanne, Georges Bridel, 1867 [ouvrage posthume].
14. *L'homme fossile ou résumé des études sur les plus anciennes traces de l'existence de l'homme.*
Lausanne, Georges Bridel, 1867 [ouvrage posthume].
15. *Monuments de l'Antiquité dans l'Europe barbare*, suivis d'une statistique des antiquités de la Suisse occidentale et d'une notice sur les antiquités du canton de Vaud.
Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 1^{re} série, vol. XXV, Lausanne 1868 [ouvrage posthume].